RETZ EN VALOIS

LE JOURNAL
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

n° 3
octobre 2017

Grands projets

100 ans d'histoire
nous contemplent enfin !

Vie pratique

Deux chantiers au service
de l'insertion

Sortir & découvrir

La forêt de Retz
sur la route d'Artagnan

Sommaire

Institution.....p.3

- Des fonds de concours pour les communes du territoire

Grands projets.....p.4

- 100 ans d'histoire nous contemplent enfin !

Vie pratique.....p.5 à 7

- Deux chantiers au service de l'insertion
- Déchèterie : vers une harmonisation des conditions d'utilisation pour les professionnels
- Électricité : un nouveau compteur communiquant
- Plan local d'urbanisme intercommunal : tous concernés !
- Le SIG : un outil de cartographie au service des citoyens

Territoire d'entreprises.....p.8 et 9

- Fiscalité des entreprises : révision des valeurs locatives des locaux professionnels
- Les entrepreprises au cœur du développement du territoire
- MEDIA6 : PLV et préoccupation environnementale

Sortir et découvrir.....p.10 à 13

- Découvrez les trésors de nos communes :
  - Dammard
  - Dampleux
  - Soucy
  - Vic-sur-Aisne
- La forêt de Retz sur la route d'Artagnan
- Patrick Fournillier : Maestro de l'émotion

Agenda des communes.....p.14 et 15

Les événements de la Communauté de communes.....p.16

Les deux trimestres qui viennent de s'achever ont permis à notre collectivité de prendre ses marques au sein de notre nouveau territoire et à vos élus de prendre à bras le corps tous les sujets relevant de l'action intercommunale.

Les grands projets initiés par les anciennes communautés de communes se concrétisent : la reconstruction de l'Observatoire du Général Mangin est terminée et vous êtes déjà très nombreux à en avoir gravis les marches ; la rénovation de la piscine intercommunale se poursuit et le déploiement de la fibre optique continue sa progression.

Alexandre de Montesquiou
Maire de Montgobert
Président de la Communauté de communes Retz-en-Valois

Tout en poursuivant ces travaux importants pour l'aménagement de notre territoire, ses habitants et ses entreprises, votre Communauté de communes s'efforce de définir un champ de compétences cohérent et efficace. Ainsi, grâce aux chantiers d'insertion nous maintenons notre action sociale auprès d'une population parfois très éloignée de l'emploi.
Ces chantiers ont prouvé leur efficacité en affichant de très bons résultats en termes de retour à la vie active.

Nous nous impliquons également très en amont dans des projets qui ont pour ambition d'ouvrir notre territoire à de futures retombées touristiques et économiques. C'est le cas de la mise en place de la Route d'Artagnan, un itinéraire équestre et européen sur les pas du célèbre mousquetaire. Cette initiative promet d'être une belle réussite et de mettre en lumière la beauté de nos paysages et la qualité de notre patrimoine historique.

Outre ces atouts, Retz-en-Valois compte aussi de très nombreux talents - entreprises et personnalités - qui contribuent à son développement et à sa renommée, et que ce numéro vous fera découvrir.

Vous l'aurez compris, nous mettons tout en œuvre pour servir les intérêts de notre territoire. Nous souhaitons également anticiper au mieux les enjeux à venir dans une dynamique impliquant toutes les parties prenantes : particuliers, élus et entreprises. Ce sera notamment le cas avec la concertation publique sur le futur PLUi. Nous continuons donc, à vos côtés, notre chemin vers 2018 et les nouveaux challenges à relever.

Bonne lecture !

Le Journal Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de communes
Directeur de la publication : Alexandre de Montesquiou
Rédactrice en Chef : Élise Michaud
Conception et réalisation : doncameleon.net
Impression : Alliance partenaire graphique
Photographies : © Droits réservés : Communauté de communes sauf autres mentions et reprises d'affiches, et :
- Couverture : Christel Sajas / FFE
- Page 15, photo Beaujolais : Freestockcenter - Freepik.com

N° ISSN : 2553-9426

Des fonds de concours pour les communes du territoire

Pour financer la réalisation de travaux ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds appelés « fonds de concours » peuvent être versés par la Communauté de communes Retz-en-Valois (CCRV) à ses communes membres. Ils contribuent jusqu'à une certaine hauteur à des dépenses d'investissement effectuées par les communes du territoire dans des domaines tels que l'environnement, le développement économique, la culture, le patrimoine, l'éducation…

MONTANT PRÉVISIONNEL GLOBAL ALLOUÉ AUX FONDS DE CONCOURS EN 2017.

Répartition selon nombre d'habitants par commune :

< à 500 habitants
(45 communes) :
180 000 €
soit 4 000 € max./commune

De 500 à 1 000 habitants
(5 communes) :
30 000 €
soit 6 000 € max./commune

De 1 001 à 3 000 habitants
(3 communes) :
30 000 €
soit 10 000 € max./commune

> à 10 000 habitants
(1 commune) :
60 000 €
enveloppe annuelle maximum

Plusieurs communes du territoire ont d'ores et déjà bénéficié des fonds de concours de la CCRV

Le coin des Bout'chous : les enfants ont aussi leur clocher !

Ambleny

Aménagement d'un terrain de jeu

Un nouveau parc de jeux pour les enfants de 3 à 10 ans a été aménagé derrière la mairie : structure d'escalade, rose des vents, serpent à ressorts, toboggan…
Les jeux sont montés sur un sol souple pour amortir les chutes éventuelles.
Le « coin des bout'chous » a été financé par un fonds de concours à hauteur de 4 640 € représentant 25 % de la dépense.

Oigny-en-Valois

Rénovation de l'annexe de la mairie : remplacement de cinq fenêtres

La mairie ne pouvant être rendue accessible aux personnes à mobilité réduite, il a été décidé par le conseil municipal d'utiliser comme annexe les bâtiments de l'ancienne école situés à côté. Déjà accessibles par une rampe, ils nécessitent une rénovation générale intérieure. La Communauté de communes Retz-en-Valois participe au financement de la première phase des travaux (remplacement de cinq fenêtres) pour un montant de 4 000 € (env. 16 % du total).

Chouy

Restauration de l'église

Il était urgent de relancer des travaux dans l'église de Chouy afin de sécuriser une partie du fenestrage d'un vitrail, de restaurer deux vitraux et de réparer la couverture en partie endommagée par la tempête de novembre 2016. La CCRV a attribué à ce projet un fonds de concours d'un montant de 4 000 € (env. 10 % du coût total).

D'autres communes ont fait des demandes qui ont été acceptées en 2017. Quelques exemples des besoins :

- **Berny-Rivière :** création d'un terrain multisports
- **Cutry :** acquisition d'un désherbeur thermique
- **Morsain :** enfouissement des réseaux rue de Cauhet (électrique, téléphonique et éclairage public)
- **Vic-sur-Aisne :** sécurisation et aménagement de l'accès à l'école primaire
- **Saconin-et-Breuil :** mise en place d'un columbarium, cave urnes et jardin du souvenir

100 ans d'histoire
nous contemplent enfin !

Débuté en mars 2017, la reconstruction de l'Observatoire Mangin s'achève dans la première partie des travaux : l'élévation de la tour. Huit étages sur vingt-cinq mètres de hauteur permettront aux futurs visiteurs de visualiser la ligne de Front telle que le Général Mangin a pu la contempler lors de la contre-offensive du 18 juillet 1918 qui a conduit à l'Armistice du 11 novembre. L'Observatoire, d'une capacité d'accueil simultané de 15 personnes, a le statut d'« installation ouverte au public » (IOP) : il est donc en accès libre et chacun est responsable de sa bonne utilisation.

La Tour mangin / Architectes : R. Bellière et N. Dehu

LES DATES À RETENIR

- Pose des éléments de scénographie : fin d'année 2017, début 2018
- Inauguration de l'ouvrage : juillet 2018, date d'anniversaire de la contre-offensive alliée

Un double objectif : témoigner du passé et comprendre l'environnement

Des infrastructures sont en cours d'aménagement par l'Office national des forêts (ONF) pour accueillir le public dans les meilleures conditions. Il collabore également à la **création d'un parcours pédagogique** autour de l'Observatoire. Une scénographie interactive en cours de préparation par la Communauté de communes sera mise en place à chacun des huit étages de la tour. Elle permettra aux visiteurs de mieux appréhender le contexte historique (la bataille de la Marne, les villages alentour et en guerre…) et **les sensibiliser au paysage forestier** proche, son rôle et son lien avec l'histoire de l'Observatoire.
Ainsi, la dynamique engagée depuis de nombreuses années grâce à la volonté des élus, a permis l'aboutissement de ce projet. Il transmet un message fort : c'est le passé qui regarde vers le futur, et un futur respectueux du passé.

Deux chantiers
au service de l'insertion

La Communauté de communes Retz-en-Valois (avec le soutien de l'État et du Conseil départemental) est partie prenante de deux chantiers d'insertion dont l'objectif est le retour à l'emploi des agents intégrés sur ces chantiers. Ils sont destinés à des personnes éligibles à l'IAE (Insertion par l'activité économique) qui sont ensuite choisies en fonction de leur projet professionnel et de leur capacité à intégrer un des deux chantiers.

Aménagement des sentiers de randonnées au Bois-Bertrand à Fontenoy

TÉMOIGNAGE

Vincent, 20 ans, était bénéficiaire du RSA. Vivant en couple avec deux enfants à charge, il a souhaité intégrer un chantier d'insertion en 2016 afin de construire un projet professionnel viable. Nous l'avons rencontré en présence de Laurence Despierres, l'accompagnatrice socio-professionnelle de la Communauté de communes. Son parcours est édifiant…

J'ai eu mon CAP peintre et applicateur du revêtement en septembre 2014. J'ai enchainé les CDD plus ou moins long à Villers-Cotterêts, puis à Villeneuve Saint-Germain et d'autres villes… J'ai eu ensuite une période à vide d'un an et demi sans travailler. J'avais un bébé à charge et ma femme était enceinte du deuxième. Alors quand j'ai reçu l'invitation à venir assister à une présentation des chantiers d'insertion, j'y suis allé d'abord par curiosité. **Et puis j'ai trouvé que c'était peut-être ça qu'il me fallait.**
Laurence, qui a suivi Vincent tout au long de son parcours, ajoute : « *Il était volontaire et avait deux projets professionnels possibles, il nous a paru un bon candidat pour intégrer le chantier de Villers-Cotterêts* ».
Au début, quand je suis arrivé, je ne parlais pas parce que j'étais timide, après j'ai vu que ça se passait bien, alors je me suis adapté à l'équipe. La formation nous aide à travailler ensemble, c'est important. J'ai appris beaucoup de choses et j'ai repris un rythme de travail normal. Je voulais faire plaquiste ou bien me diriger vers le métier d'agent de sécurité parce qu'il y avait peut-être une opportunité pour moi. **On a 2h30 d'accompagnement par semaine** pendant lesquelles on peut chercher un emploi, un stage, faire notre CV, des démarches administratives…
Avec l'aide de M^me^ Despierres, j'ai trouvé une formation d'un mois d'agent de prévention et de sécurité et **j'ai fait un stage d'immersion** dans une société de sécurité. J'ai pu voir comment se passaient les nuits ; c'est dur, mais c'est le boulot qui est comme ça. Le plus difficile ce sont les week-ends…
Son accompagnatrice en profite pour le féliciter : « *Il a accepté une formation à Marqueglise dans l'Oise, à temps plein, et il n'a pas manqué un seul jour. Et en plus, il a eu son diplôme !* ».
Il reprend : **Je conseille aux gens qui sont au RSA de venir sur le chantier avec un projet professionnel** pour faire des immersions et trouver un boulot derrière. C'est aussi une expérience intéressante à ajouter sur le CV. En plus, moi j'ai été embauché dans l'entreprise où j'ai fait mon stage. Tout se passe bien et je m'entends très bien avec les collègues. ■

> « la formation nous aide à travailler ensemble, c'est important. »

Contacts

Laurence DESPIERRES
l.despierres@retzenvalois.fr

Sylvie TELLIER
s.tellier@retzenvalois.fr
03 23 96 13 01

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS EN 2016

28	sorties en CDD, CDI ou formation qualifiante
18	sorties sans emploi
3	abandons

TOTAL : 49 SORTIES

Un accompagnement individuel

Les salariés bénéficient tout au long de leur parcours du suivi d'une accompagnatrice socio-professionnelle qui identifie les freins à l'emploi et les forme aux techniques de création de CV, lettres de motivation, entretiens d'embauche, utilisation de l'internet… D'autres formations collectives ont également lieu, dispensées par les encadrants ou des intervenants extérieurs. Des formations qualifiantes financées par l'OPCA* et le GRIEP** sont proposées en fonction des directions professionnelles de chacun (Installateur thermique et sanitaire, Agent de prévention et de sécurité, Assistante de vie aux familles…).

*OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé.
** GRIEP : Groupement régional d'insertion par l'économique de Picardie.

Déchèterie : vers une harmonisation des conditions d'utilisation pour les professionnels

Déchèterie d'Ambleny

Les particuliers et les professionnels ont accès aux deux déchèteries de la Communauté de communes Retz-en-Valois : Ambleny et Villers-Cotterêts. Depuis le mois de septembre, le système d'accueil des professionnels y est harmonisé.

Les conditions d'accès et les tarifs des dépôts sont donc identiques et sont basés sur le type de véhicule utilisé et de déchets à déposer. La quantité n'est pas prise en compte.

Déchèterie d'Ambleny
RD 17 - Marais des Chaudières
02290 Ambleny
03 23 72 49 28

Déchèterie de Villers-Cotterêts
Zone industrielle des Verriers
02600 Villers-Cotterêts
03 23 96 43 47

Vente des cartes d'accès aux professionnels Service environnement
Impasse du Chênois
02600 Villers-Cotterêts
03 23 96 52 38

Horaires d'accueil pour les professionnels* :

Ambleny

Lundi	Mardi	Mercredi
14h-17h	13h-17h30	10h-12h 13h-17h30

Villers-Cotterêts

Du lundi au mercredi
9h-12h 13h30-17h

*Horaires d'hiver à partir du 1/11/2017 ; pour les horaires d'été, consultez notre site internet. Fermeture les jours fériés. Horaires valables jusqu'au 31/12/2017.

Mode d'emploi pour les professionnels :

1. Enregistrez votre carte grise auprès des services techniques de la CCRV, vous pourrez ensuite acheter une carte du montant correspondant au type de votre véhicule et de votre chargement. (Tarifs disponibles aux services techniques et en déchèterie : de 2 à 85 €. Si vous possédez encore un crédit sur les anciennes cartes, celui-ci pourra être utilisé en totalité sur la déchèterie de Villers-Cotterêts.)
2. Présentez cette carte dans l'une des deux déchèteries de la CCRV. Une majoration de 20 % sera appliquée aux tarifs de base en cas d'absence de carte ou si le crédit n'est pas suffisant.
3. Vous pouvez vider votre chargement dans les bennes dédiées du lundi au mercredi.

Les particuliers sont aussi concernés par certaines règles

Petit rappel : Les déchets verts ne vont pas dans les bacs d'ordures ménagères. Ils sont destinés soit au compost domestique, soit aux déchetteries où ils seront dirigés vers des plateformes de compostage.

Électricité : un nouveau compteur communiquant

À partir de 2018, les habitants de la Communauté de communes Retz-en-Valois vont disposer de la nouvelle génération de compteurs d'électricité.

© Enedis

Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, Enedis (ex-ERDF) a engagé le remplacement des compteurs d'électricité dans toute la France depuis fin 2015 et ce jusqu'en 2021. Plus de 5 millions de compteurs ont déjà été posés chez les clients particuliers et professionnels. Ces compteurs « communicants » répondent aux besoins d'évolution attendus par les clients d'Enedis en offrant plus de réactivité et des services plus économiques pour ces derniers :

- **de l'électricité moins de 24h après en avoir fait la demande** lors d'un emménagement ;
- **des pannes détectées à distance plus rapidement** ;
- **une maîtrise de la consommation grâce à un suivi journalier** sur www.enedis.fr/linky ;
- **des prestations** désormais réalisées à distance (relevé ou mise en service).

Plus d'infos
www.compteur-linky.com

Est-ce que le changement de compteur sera payant ?

Non, le remplacement du compteur est un investissement d'Enedis, comme un renouvellement de ligne électrique.

Plan local d'urbanisme intercommunal : tous concernés !

Les 54 communes de notre Communauté de communes sont actuellement dotées de règles d'urbanisme variées ou ne possèdent pas de document d'urbanisme. Le 12 mai 2017, le Conseil communautaire a prescrit l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sur la totalité du territoire de la Communauté de communes qui remplacera tous les documents d'urbanisme communaux. À la fois plus complet, plus simple et plus lisible, **il exposera le projet d'aménagement durable de la CCRV pour une période d'environ 10 ans**. Son élaboration devrait s'achever en décembre 2019.

Une première réunion publique est organisée le vendredi 3 novembre à 19h à la salle Demoustier de Villers-Cotterêts.

Le diagnostic et l'état initial de l'environnement y seront présentés.

Vous pouvez suivre l'évolution de l'élaboration du PLUi sur le site **www.cc-retz-en-valois.fr**

Une concertation avec la population

La communication et la concertation avec la population occupent une place fondamentale dans l'élaboration du PLUi de la CCRV puisque ces règles d'utilisation du sol encadreront tous les travaux, de la simple édification de clôture au permis de construire d'une maison ou d'un bâtiment. **Vous êtes tous conviés à venir participer aux réunions publiques qui auront lieu tout au long de l'élaboration de ce plan.**

Renseignements
Pôle aménagement du territoire
35 rue du général Leclerc
Villers-Cotterêts
03 23 96 61 25
pole.adt@retzenvalois.fr

Le SIG : un outil de cartographie au service des citoyens

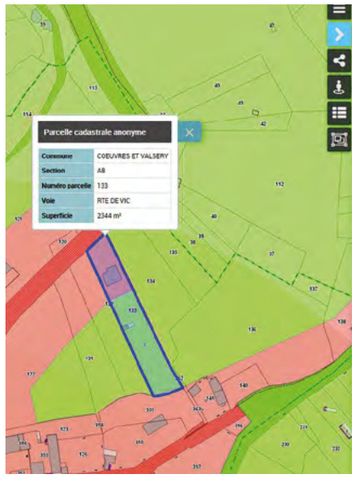

La Communauté de communes Retz-en-Valois met à disposition de ses administrés un Système d'information géographique (SIG). Il s'agit d'un système informatique qui permet d'intégrer, de stocker et de gérer un grand nombre d'informations variées concernant un territoire identifié et de pouvoir les localiser précisément sur une représentation cartographique. Ainsi, **tout citoyen peut, au travers d'une interface intuitive, naviguer, localiser et visualiser sur la carte** un lieu précis du territoire communautaire à une échelle voulue. En choisissant d'afficher ou non certaines des couches d'information disponibles (photographie aérienne IGN*, fond Open Street Map, cadastre…), il est en mesure de connaitre par exemple les références cadastrales d'une parcelle, sa surface, mais également dans quel zonage d'urbanisme elle se situe et si elle est impactée par une servitude d'utilité publique particulière. L'offre de nouvelles couches d'informations sera enrichie progressivement. Ce service est accessible à partir du site de la Communauté de communes : **Vie pratique > Urbanisme > Cartographie** ou directement à l'adresse suivante : **http://cc-retz-en-valois.explorer.netagis.fr/public**

Mairies : des données accessibles facilement

Le SIG est également paramétré spécifiquement pour les mairies des 54 communes de la CCRV. Il leur offre la possibilité de consulter et d'interroger en toute sécurité et en quelques clics leurs données cadastrales et d'urbanisme.
Il permet aux services internes de gérer des données métier spécifiques : Application du droit des sols (ADS), Service public d'assainissement non collectif (SPANC) ou Développement économique. Avec le même souci d'efficacité, de nouvelles fonctions sont d'ores et déjà en cours de développement.

Contact
Nicolas JAROSZEK
03 23 96 99 88
n.jaroszek@retzenvalois.fr

*IGN : Institut national de l'information géographique et forestière

Fiscalité des entreprises : révision des valeurs locatives des locaux professionnels

La valeur locative d'un local professionnel (VLP) ou commercial sert de base au calcul des impôts directs locaux (taxe foncière et cotisation foncière des entreprises - CFE) ou au loyer du bail commercial. Elle est calculée par les services de la Direction générale des finances publiques (DGFiP).

© Nikitabuida - Freepik.com

Réévaluation du marché locatif

Depuis 2017, la valeur locative des locaux commerciaux ou à usage professionnel est calculée avec de nouveaux paramètres départementaux. **Elle est déterminée en fonction de l'état réel et représentatif du marché locatif,** et non plus sur la base de règles cadastrales établies en 1970, qui faisaient référence à un local-type. L'objectif poursuivi par l'administration fiscale a été de procéder à une réévaluation reflétant la réalité du marché locatif actuel. Les entreprises vont donc recevoir dans les semaines qui viennent les avis de taxe foncière qui tiendront compte de ce nouveau calcul. Selon la DGFiP, « *les locaux dont la valeur locative révisée augmente moins que la moyenne vont voir leurs cotisations baisser. Inversement, les cotisations des locaux dont la valeur locative (régime 1970) est particulièrement sous-estimée au regard du marché locatif actuel et augmente davantage que la moyenne des autres locaux vont s'accroître* ».
Les règles d'évaluation dépendent du secteur locatif, du nombre de m², de la catégorie du local et du coefficient de localisation.

Nous invitons les entreprises à se rapprocher du Centre des impôts fonciers (CDIF) de Laon pour avoir plus de renseignements sur la grille tarifaire dont ils dépendent :

CDIF de Laon
Cité administrative,
Rue Marcel Bleuet – Laon
03 23 26 28 60
Cdif.laon@dgfip.finances.gouv.fr

Les entreprises au cœur du développement du territoire

La Communauté de communes dispose sur son territoire, de Vic-sur-Aisne à Dammard, de nombreuses zones d'activités qu'elles soient industrielles, artisanales, commerciales ou touristiques.

Focus : la zone des Verriers

À Villers-Cotterêts, la zone des Verriers, forte de ses 33 entreprises et 336 emplois, concentre un tissu de petites et moyennes industries au savoir-faire reconnu et à haute valeur ajoutée. Ce sont des entreprises à taille humaine avec des chefs d'entreprise implantés depuis longtemps sur notre territoire.
Certaines enseignes sont peu connues **mais connaissent actuellement un vrai développement** : Bernard Ressort, fabrication de ressorts de précision ; American Desserts, fabrication de gâteaux américains ; FCPLV, spécialisé dans la PLV (Publicité sur Lieu de Vente) ; Ricbourg, entreprise de terrassement…

Une zone en développement

Dernier arrivé, Speciflex Industries, spécialisé dans les flexibles pour le transfert de fluides, a choisi de construire son bâtiment sur cette zone, et bénéficie ainsi de la proximité de ses confrères et des aménagements réalisés. **Quelques bâtiments à louer et des terrains à vendre attendent les entreprises** qui souhaitent investir dans une zone dont le dynamisme n'est plus à démontrer.

Contact
Blandine Dudemaine
Chargée de mission
Développement économique
03 23 96 99 93

ZONE SUD DE VILLERS-COTTERÊTS

141 hectares

99 entreprises

2 058 emplois

MEDIA6 : PLV et préoccupation environnementale

MEDIA6 production PLV à La Ferté-Milon réunit plastique, carton et préoccupation environnementale. Fière des entreprises de son territoire, la Communauté de communes a rencontré Laurent Jarru, directeur de filiale.

L'usine de La Ferté-Milon

Laurent Jarru, directeur de filiale de MEDIA6

QUELLE EST LA SPÉCIALITÉ DE MEDIA6 ET PLUS PARTICULIÈREMENT DU SITE DE LA FERTÉ-MILON ?

MEDIA6 est un des leaders sur les marchés du marketing point de vente, la publicité sur les lieux de vente (PLV), l'agencement de magasins et le mobilier commercial. Le site de La Ferté-Milon est spécialisé dans la production de présentoirs (PLV) multi-matériaux principalement carton et plastique.
Nous intervenons pour de nombreux clients en France et à l'étranger dans plusieurs secteurs d'activités dont la cosmétique. Nous sommes le premier employeur de la ville avec un effectif moyen d'une centaine de personnes y compris notre bureau d'étude. Il est situé à Tremblay-en-France pour des raisons de proximité avec nos clients. Tous nos salariés sont formés en interne car nos métiers sont très spécifiques. Nous les formons sur plusieurs postes ou métiers.

QUELLE EST LA RAISON DE L'INSTALLATION DE MEDIA6 À LA FERTÉ-MILON ?

C'est dans les années 80 que MEDIA6, souhaitant poursuivre son développement, a racheté la société La Hotte aux Jouets basée à La Ferté-Milon qui était spécialisée dans la transformation des matières plastiques. En 2010, nous avons fait le choix de ce site pour regrouper nos activités françaises de plastique et carton.

QUELLES SONT LES DÉFIS AUXQUELS VOUS ÊTES CONFRONTÉS ACTUELLEMENT ?

> « Nous recyclons 100 % des rebuts sur les pièces plastiques injectées. »

Mes équipes et moi-même sommes confrontés à trois principaux défis : Le premier, qui n'est pas nouveau, est dû à la forte saisonnalité de l'activité de nos clients qui est liée aux grands rendez-vous (Noël, fête des mères, Saint Valentin…). Le deuxième est la polyvalence et la transmission de savoir-faire. C'est pour cela que nous consacrons de nombreuses heures à la formation des équipes.
Le troisième challenge est lié aux engagements du groupe en faveur du respect de l'environnement. À ce titre, le site a obtenu les principales certifications internationales. Nous travaillons au quotidien à la réduction de l'empreinte environnementale grâce à des conceptions permettant l'utilisation de matières recyclées et privilégiant le désassemblage en fin de vie. Depuis deux ans, nous recyclons 100 % des rebuts sur les pièces plastiques injectées. ■

MEDIA6 EN CHIFFRES (2016)

13,5 Millions de CA sur le site de La Ferté-Milon

500 000 matériels PLV produits par an

400 000 m² de carton ondulé

40 000 plaques de plastique découpées

110 tonnes de plastique injecté

Media6 Production PLV
ZI de l'Ecorcherie
à La Ferté-Milon
03 23 96 57 57
www.media6.com

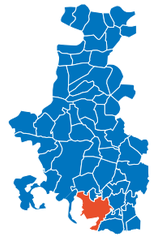

Découvrez les trésors *de nos communes*

Dammard

Situé entre La Ferté-Milon et Neuilly-Saint-Front, Dammard est composé des hameaux de Montemafroy et du Moulin Neuf. Charmant village aux maisons construites en pierres typiques, il est traversé par le ru d'Allan et surplombé par le clocher de son église. Celle-ci possède une cloche datant de 1583 classée au monument historique et qui répond au doux nom de *Charité suis nommée* en souvenir de Saint-Médard qui pratiquait la charité. C'est ce saint qui a donné son nom définitif au village.
En effet, en 1180, le village s'appelait *Domnus Martus*. En raison du rayonnement des actions du saint, il prit le nom de *Domnus Medardus*, c'est-à-dire Domaine de Saint-Médard, le village l'ayant pris pour patron. Avec le temps, *Domnus Medardus* devint Dammard.
Les Dammardoises et les Dammardois ont été durement éprouvés pendant les différentes guerres, notamment pendant la guerre 1914-1918. Une plaque a été posée à proximité de la mairie à la mémoire des 17e et 18e chasseurs à cheval. C'est sans doute pour cela qu'il respire la joie de vivre et que ses associations sont particulièrement engagées dans la vie de leur village.

Maire : Denis Carion
Nombre d'habitants : 401

Dampleux

On sait que le territoire de Dampleux est en grande partie couvert de forêt, on sait moins qu'il est également au cœur de la plus grande clairière de la forêt de Retz.
Situé sur un coteau plein sud qui permet aux vergers de pommes de s'épanouir, il bénéficie de la proximité de Villers-Cotterêts en offrant aux Damloupiens toutes les conditions pour les accueillir.
En effet, depuis de nombreuses années, la présence d'un regroupement d'écoles et une route de très bonne qualité attirent les jeunes couples en quête d'authenticité.
Selon M. Seguin, agriculteur et arboriculteur, « *Dampleux est un village tourné vers l'avenir* » et l'on ne peut que s'en réjouir.
Il doit cette authenticité à une architecture locale typique et à son église du XIIe siècle inscrite à l'inventaire au titre des monuments historiques depuis 1927. On y trouve, entre autres, une relique de Saint-Leu, évêque de Soissons au VIe siècle, qui pourrait être à l'origine du nom du village.
Il ne faut pas oublier non plus les deux sites remarquables situés dans la forêt proche : la fontaine de Saint-Martin et la pierre fortière, un abri sous roche préhistorique, avec ses traces de polissoir.
Que l'on soit de passage, en voiture, à vélo ou à pieds, ou que l'on soit habitant du village, le bien-vivre semble s'être installé durablement à Dampleux.

Maire : Véronique Malarange
Nombre d'habitants : 422

Vic-sur-Aisne

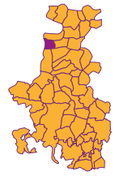

Située au nord du territoire en bordure de la rivière Aisne, Vic-sur-Aisne est surtout connu aujourd'hui pour son château aux multiples remaniements et son imposant donjon médiéval qui surplombe la place. Un premier camp fortifié fut installé par les romains sur la butte qui domine la rivière afin de protéger la voie romaine. Une borne milliaire est toujours visible devant le donjon.
Construit en bois à l'origine, et entouré de fossés, il arrêta l es Normands qui venaient de ravager Compiègne.
La terre fut cédée par la grande Berthe, soeur de Charlemagne, à l'abbaye Saint-Médard de Soissons.
Ce fut alors une place fortifiée entourée de fossés mais surtout un grenier à blé qui, avec le port, contribua à l'essor économique de la région.
En 1266, le prieuré de Vic, dirigé par le prieur Gauthier de Coincy, accueillit les reliques de Sainte-Léocade. Suite à un miracle, le lieu devint un centre de pèlerinage très important pour toute la région avec de nombreux commerces et hôtels. Gauthier chanta les louanges de la sainte dans de longs poèmes.
Après les guerres de religions en 1567, l'abbé Hottman transforma le corps de logis adossé au donjon pour en faire une belle demeure habitable par les abbés de Saint-Médard. L'abbé de Pomponne améliora considérablement le château mais aussi les rues, les ponts et la place.
À la révolution, le château fut vendu comme bien national à Jean-Baptiste Clouet, grand bourgeois, qui le transforma. Pendant la première guerre mondiale, le vicomte de Reiset, propriétaire, accueillit la population pendant les bombardements. Le château fut transformé en hôpital et en État-Major. Au cours de ces quatre années, à deux pas du front, il subit de nombreux bombardements surtout lors de l'offensive de juillet 1918.

Aujourd'hui restauré, il offre son donjon et son corps de logis aux visiteurs curieux de le découvrir. Ils peuvent admirer également l'architecture des maisons typiques du Soissonnais avec leurs pignons à redents ou « pas de moineaux ».

Maire : Bernard Ruelle
Nombre d'habitants : 1 724

Donjon du château de Vic-sur-Aisne

Soucy

S'il est petit par son nombre d'habitants, Soucy n'en est pas moins grand de par son histoire et son architecture.
En effet, par les sentes et les escaliers reliant les différents niveaux, vous pourrez apercevoir l'église Saint-Martin, le lavoir troglodyte d'où le ru de Retz jaillit et la grange dîmière Saint-Médard.
Deux colliers découverts sur la commune datent du IIe siècle et sont exposés à Paris, au musée national du Moyen-Âge, plus connu sous le nom de musée de Cluny.
Soucy occupant une position presque stratégique sur le territoire, les Britanniques y cantonnent dès la fin août 1914. Les Sulcéens vivent les allées et venues des troupes au quotidien et en 1918, ils évacuent les lieux pour laisser la place à l'offensive du général Mangin.
Au cours du XXe siècle, René Demeurisse et Louis Girard, par leurs peintures, témoignent de la source d'inspiration inépuisable qu'offrent, en toute saison, les paysages de Soucy.

Maire : Jérôme Lagache
Nombre d'habitants : 97

Église Saint-Martin

La forêt de Retz *sur la route d'Artagnan*

© C. Sajas /FFE

Du 7 au 9 juillet a eu lieu, à Chantilly, l'inauguration officielle de la Route européenne d'Artagnan, premier itinéraire équestre transnational sur les traces de l'illustre mousquetaire.
Organisé par la Fédération française d'équitation et l'Association européenne Route d'Artagnan, cet événement a été l'occasion de découvrir un projet qui allie expérience équestre forte et richesse culturelle des territoires traversés.

« Sans remords dans le passé, confiant dans le présent et plein d'espérance dans l'avenir, il se coucha et s'endormit du sommeil du brave. »

Les Trois Mousquetaires - Vingt Ans après, Alexandre Dumas

Un premier itinéraire potentiel a été créé pour notre territoire. Il est en attente de reconnaissance.
Source : Route européenne d'Artagnan.

Une route européenne pour favoriser un tourisme local

Grâce à cette initiative, un réseau européen de chemins équestres est en train de voir le jour, de Lupiac en Gascogne, lieu de naissance de d'Artagnan, à Maastricht aux Pays-Bas où il est mort. Ce réseau a vocation à participer **au développement des acteurs locaux** grâce à la réhabilitation des sentiers de randonnée, à la transformation des fermes en gîtes d'étape, au développement ou à la renaissance de métiers spécifiques… Cette expérience originale dans les pas de d'Artagnan s'adresse aussi bien aux randonneurs qu'aux centres équestres, aux cavaliers et meneurs individuels.

Alexandre Dumas, grand écrivain natif de Villers-Cotterêts qui lui a dédié un musée, et auteur d'une trilogie sur d'Artagnan, avait bien compris la beauté de notre région : *« […] dans la lisière de cette magnifique forêt qui couvre vingt lieues carrées de terrain, ombragées par les plus beaux hêtres et les plus robustes chênes de toute la France […] »*. Ainsi, pour notre territoire, c'est une opportunité unique de mettre en valeur **un patrimoine riche en histoire et en ressources naturelles**. C'est également l'occasion d'aller à la rencontre d'autres citoyens européens dans **un esprit d'accueil et de solidarité**.

Tourisme local : une nécessaire préparation en amont

L'office de tourisme Retz-en-Valois est membre du comité de pilotage départemental depuis janvier 2016. Ce comité a su convaincre les organisateurs internationaux de passer par l'Aisne et la forêt de Retz. Le CDTE (Comité départemental du tourisme équestre) vient de commencer la reconnaissance de l'itinéraire qui va jusqu'à Pierrefonds en passant par Villers-Cotterêts.
Le référencement des prestataires de notre territoire (hébergeurs et restaurateurs capables d'accueillir des cavaliers) est en cours.

Office de tourisme
03 23 96 55 10

LA ROUTE D'ARTAGNAN EN CHIFFRES

4 000 km de chemins

6 pays concernés
(France, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Italie, Allemagne)

6 routes thématiques

6 millions d'adeptes du tourisme équestre en Europe

Patrick Fournillier : *Maestro de l'émotion*

Rentré la veille de Séoul où il est allé diriger La Traviata, Patrick Fournillier, l'un des plus grands chefs d'orchestre français, a accepté de nous expliquer ce qui le retient à Vic-sur-Aisne et auprès des élèves de l'École de musique intercommunale. Interview d'un homme dont chaque phrase exprime sa passion de la musique classique.

© P. Fournillier

POURQUOI AVOIR CHOISI D'HABITER À VIC-SUR-AISNE ?

J'ai choisi Vic-sur-Aisne parce que j'y ai de la famille et que c'est à 40 mn de l'aéroport sans les embouteillages. Je prends beaucoup l'avion, j'ai besoin d'un accès rapide. Je suis très heureux ici, j'ai une qualité de vie qui est bien meilleure qu'à Paris…

VOUS ÊTES ATTENTIF AUX CONCERTS CLASSIQUES QUI SE PASSENT SUR LE TERRITOIRE. ILS ONT DE L'IMPORTANCE POUR VOUS ?

Enormément ! Il y a une phrase que j'aime beaucoup, qui dit : « On peut vivre sans musique, mais pas aussi bien ». La musique classique touche des émotions que l'on n'a pas dans d'autres musiques. Les textes ont la grandeur d'un Cyrano de Bergerac, d'un Goethe, d'un Faust ou d'un Shakespeare. Ils sont sublimés par la musique classique.

QUE DIRIEZ-VOUS À UN ENFANT QUI VEUT DEVENIR MUSICIEN ?

Qu'il doit faire de l'orchestre ! C'est une des grandes différences culturelles entre les Anglo-saxons, les Allemands, les pays scandinaves, les pays de l'Est de l'Europe, les Américains… et le sud de l'Europe ou l'Amérique du sud où l'on considère qu'avoir réussi sa carrière de musicien c'est être soliste, c'est-à-dire jouer devant l'orchestre. Dans d'autres pays tels que l'Allemagne, l'Angleterre… entrer dans un grand orchestre c'est avoir la fierté de l'appartenance, c'est avoir réussi. Et après seulement, on devient soliste pour jouer des concertos. C'est le chemin opposé.

« On peut vivre sans musique, mais pas aussi bien. »

On crée ainsi de vrais musiciens parce qu'ils ont le plaisir de jouer avec les autres et de partager la musique. C'est un plaisir charnel, intellectuel et humain.

C'EST POUR CETTE RAISON QUE VOUS INTERVENEZ À L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE ?

Exactement ! J'ai une véritable envie de transmettre ma passion et je n'ai jamais vraiment trouvé le chemin pour le faire. Grâce à Daniel Sauvage, le directeur de l'école, je peux intervenir les samedis où je suis présent à Vic-sur-Aisne.
Au début les enfants étaient très impressionnés ! Je voudrais qu'ils aiment vraiment jouer dans un ensemble et que leur but de musicien soit d'appartenir à un grand orchestre.
J'émets un autre vœu également : je souhaite que les médias prennent la musique classique en considération. Ils pourraient la diffuser en prime time mais ils n'osent pas… Il y a pourtant des œuvres qui parlent à tous : La Traviata et Carmen par exemple, dans lesquelles chaque air est un tube… On éduquerait ainsi la sensibilité des enfants. ■

Le Maestro avec les enfants de l'École de musique intercommunale

L'ACTUALITÉ DU MAESTRO

« Manon » de Massenet à l'Opéra de San Francisco du 4 au 22 novembre 2017

Patrick Fournillier Conductor

L'agenda *des communes*

3 OCTOBRE

Welcome to...#8
• **Villers-Cotterêts,** Cinéma Les Clubs - 20h15 - Festival de court-métrage amateurs organisé par l'association Dick Laurent *(5,60 €)* – 03 23 73 45 26 ou cinemalesclubs@orange.fr

8 OCTOBRE

Brocante
• **Cœuvres-et-Valsery,** place Auguste Reberot - 8h à 18h - *(2 €/ml)*
09 60 40 87 09

Marche «Octobre Rose»
• **La Ferté-Milon,** RDV 9h30 au Mail - 8km ou 11km de marche pour la Ligue contre le cancer avec Chantal Gantier et les randonneurs de la MJC *(gratuit)*
03 23 96 76 51

Marché campagnard
• **La Ferté-Milon,** Île Lamiche - 8h à 13h - Vente de produits locaux et régionaux
06 44 25 26 83

35 clochers en vallée de l'automne
• **Haramont,** église Saint Clément - 13h30 à 18h - Visite et exposition artisanale et photos *(gratuit)* – mairie.haramont@orange.fr

14 OCTOBRE

Soirée spectacle à Paris
• **Retheuil,** sortie à Paris avec dîner et spectacle, renseignements à la mairie de Retheuil – 03 23 96 26 97

Soirée moules-frites
• **Ambleny,** salle Vigne-Catherine, rue du Stade - 20h30 - Dîner dansant organisé par le Comité d'animation - *Sur réservation (25€/pers.)* – 03 23 74 28 09 ou delph.fontaine@orange.fr

Concert de chants
• **La Ferté-Milon,** église Saint Nicolas - 20h30 - Chorale «La Salamandre» de Villers-Cotterêts (avec accompagnement piano) : *Stabat Mater* de Dvorak et *Cantique* de jean Racine de Fauré *(gratuit)* – 06 44 25 26 83

15 OCTOBRE

Concert Gospel
• **Ancienville,** église - 15h30 - Groupe Happy Voices - *Sur réservation (8 € / 12-18 ans : 5 € / -12 ans : gratuit)* – 03 23 72 64 10 ou mairie.ancienville@orange.fr

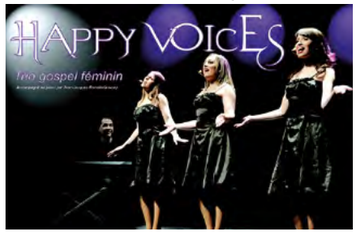

19 OCTOBRE

Atelier Généalogie
• **Ressons-le-Long,** salle multifonctions - 14h30 à 17h30 *(gratuit)*
ccas@ressonslelong.com

21 OCTOBRE

Loto
• **Puiseux-en-Retz** – 03 23 96 12 23

DU 21 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE

Projection d'Automnes
• **Villers-Cotterêts,** Cinéma Les Clubs - Sélection de films à petit prix *(4,60 €/pers.)*
03 23 73 45 26 ou cinemalesclubs@orange.fr

25 OCTOBRE

Ciné Big Foot Junior
• **Ressons-le-Long,** salle Saint-Georges - 15h *(5,50 €/Tarif réduit : 3,50 €)*
enfance@ressonslelong.com

Petite rouge
• **Villers-Cotterêts,** salle Demoustier - 16h30 - Spectacle de marionnettes avec le groupe Démons et merveilles *(5,40 € / - 18 ans : 3,70 €)* – 03 23 96 55 02 ou culture@mairie-villerscotterets.fr

28 OCTOBRE

Halloween
• **Cœuvres-et-Valsery,** place Auguste Reberot 16h à 18h - *Sur réservation (gratuit)*
09 60 40 87 09

31 OCTOBRE

Halloween
• **Ambleny,** salle des Associations, 4 rue du 21e BIR - 14h - *Sur réservation*
Les enfants défilent déguisés dans les rues à la recherche de bonbons
03 23 74 28 09 ou delph.fontaine@orange.fr

Halloween
• **Chouy,** salle du Foyer Rural - 16h30
Sur réservation - Parcours déguisé dans le village

11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918
• **Retheuil**
03 23 96 26 97
• **Chouy**
Monument aux morts - 11h - rassemblement devant le monument aux morts
• **Villers-Cotterêts**
rassemblement place du Grand Bosquet - 9h30 – 03 23 96 55 18

DU 11 AU 14 NOVEMBRE

Exposition « Cœuvres et sa mutinerie en 1917 »
• **Coeuvres-et-Valsery,** église - 10h à 17h *(gratuit)* – 03 23 55 80 06

12 NOVEMBRE

Loto
• **Ambleny,** salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade - 12h - début des jeux à 14h *(2,50 € / carte ; 10 € les 5 et 20 € les 11)* - Organisé par l'Entente cycliste de la vallée de l'Aisne (ECVA). Buvette et restauration sur place
03 44 42 16 21 ou xa.ecva@hotmail.fr

Marché campagnard
• **La Ferté-Milon,** Île Lamiche - 8h à 13h - Vente de produits locaux et régionaux
06 44 25 26 83

16 NOVEMBRE

Soirée beaujolais
• **Ambleny,** restaurant scolaire derrière la mairie - 18h30 à 20h - *(5 €)* – 03 23 74 28 09 ou delph.fontaine@orange.fr

Atelier Généalogie
• **Ressons-le-Long,** salle multifonctions - 14h30 à 17h30 *(gratuit)*
ccas@ressonslelong.com

17 NOVEMBRE

Noël des enfants
• **Retheuil,** pour les habitants de la commune - *Sur réservation* – 03 23 96 26 97

Pulvérisés
• **Villers-Cotterêts,** salle Demoustier - 20h30 - « Quatre métiers, quatre villes : Shanghai, Dakar, Lyon, Bucarest… » par la compagnie L'Arcade *(5,40 € / - 18 ans : 3,70 €)* – 03 23 96 55 02 ou culture@mairie-villerscotterets.fr

18 NOVEMBRE

Dîner Spectacle
• **Ressons-le-Long,** salle Saint-Georges - 19h - soirée Beaujolais *(25 € / pers.)*
03 23 74 28 92

Loto
• **Cœuvres-et-Valsery,** salle des Fêtes, rue Fernand Bazin – 18h30 – 09 60 40 87 09

DU 21 NOVEMBRE AU 30 DÉCEMBRE

Exposition Art'hèque, 50 années de passion
• **Villers-Cotterêts,** médiathèque Alexandre Dumas avec Albert Martin, sculpteur - Vernissage le 2 décembre à 17h
03 23 76 48 20 ou mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

25 NOVEMBRE

Apollinaire 1914/1918
• **Villers-Cotterêts,** médiathèque Alexandre Dumas - 20h30 - Rock, Guerre et Poésie, avec la Compagnie Le Vent en Poupe *(Gratuit)* – 03 23 76 48 20 ou mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

25 ET 26 NOVEMBRE

Marché de Noël
• **La Ferté-Milon,** MJC, 1 rue Racine
14h à 18h le samedi et 10h à 18h le dimanche

26 NOVEMBRE

Marché de Noël
• **Ambleny,** salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade - 9h30 à 18h - *(gratuit)*
(Exposants : 2 € la table / sur réservation)
06 17 01 54 68 ou peruti@orange.fr
06 09 25 31 53 ou luc.pasquet@cegetel.net

2 ET 3 DÉCEMBRE

Bourse aux jouets
• **La Ferté-Milon,** MJC, 1 rue Racine - 14h à 18h – 06 44 25 26 83

3 DÉCEMBRE

Loto de Noël
• **Ambleny,** salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade - 12h - début des jeux à 14h *(2,50 € / carte ; 10 € les 5 et 20 € les 11)* - Organisé par l'Entente cycliste de la vallée de l'Aisne (ECVA). Buvette et restauration sur place
03 44 42 16 21 ou xa.ecva@hotmail.fr

5 DÉCEMBRE

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France
• **Villers-Cotterêts,** rassemblement place des AFN, Faubourg de Pisseleux - 18h55 - Hommage aux combattants d'Afrique du Nord, Harkis et autres membres des formations supplétives. Anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie – 03 23 96 55 18

9 DÉCEMBRE

Challenge Bernard-Moreau
• **Ambleny,** dans les rues d'Ambleny - départs à 13h30, 14h30 et 15h - Cyclo-cross et VTT de l'ECVA sous l'égide de l'Ufolep – 03 44 42 16 21 ou xa.ecva@hotmail.fr

Arbre de Noël
• **Cœuvres-et-Valsery,** salle des Fêtes, rue Fernand Bazin - 14h30
Sur réservation (gratuit) – 03 23 55 80 06

Téléthon et marché de Noël
• **Cœuvres-et-Valsery,** place Auguste Reberot - 17h à 22h *(gratuit)*
03 23 55 80 37 ou 09 60 40 87 09

La Main dans le sac
• **Villers-Cotterêts,** médiathèque Alexandre Dumas - 19h et 20h30 - Spectacle proposé par la Compagnie La Berlue *(gratuit)* – 03 23 76 48 20 ou mediatheque@mairie-villerscotterets.fr

10 DÉCEMBRE

Bal du Western Country Show
• **Ambleny,** salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade - 12h30 - bal à 14h - Après-midi dansant animé par le duo Jypy et Sundie - *Sur réservation (10 € / pers.)* – 06 37 82 66 91 ou dulieu.gigi@laposte.net

Marché campagnard
• **La Ferté-Milon,** Île Lamiche - 8h à 13h *(gratuit)*

Crèche de Noël
• **La Ferté-Milon,** esplanade Île Lamiche - 17h30 - Inauguration de la crèche, chorale des enfants, lâcher de lanternes célestes… *(gratuit)* – 06 25 41 07 26

16 DÉCEMBRE

Arbre de Noël
• **Chouy,** salle du Foyer Rural - 14h30 - Spectacle et cadeaux pour les enfants de la commune

17 DÉCEMBRE

Père Noël
• **Ressons-le-Long,** place de la Mairie - 15h *(gratuit)*

21 DÉCEMBRE

Atelier Généalogie
• **Ressons-le-Long,** salle multifonctions - 14h30 à 17h30 *(gratuit)*
ccas@ressonslelong.com

DU 23 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER

Passez de bonnes fêtes au ciné
• **Villers-Cotterêts,** Cinéma Les Clubs - Sélection de films à petit prix *(4,60 €)*
03 23 73 45 26 ou cinemalesclubs@orange.fr

À l'affiche

Les événements de la Communauté de communes

MERCREDI 25 OCTOBRE DE 14H30 À 16H

À l'assaut du château de La Ferté-Milon

Sortie patrimoine pour les enfants. Rendez-vous place du Port au blé à La Ferté-Milon. Tarif : 3,50 € par enfant.
Renseignements à l'Office de tourisme Retz-en-Valois : 03 23 96 55 10

VENDREDI 10 NOVEMBRE À 20H

Les Belles pages de l'Aisne

Musique de clavecin au temps des Stuarts. Concert proposé par l'ADAMA (Association pour le développement des activités musicales dans l'Aisne), en partenariat avec la Communauté de communes Retz-en-Valois, la ville de Villers-Cotterêts, et le Conseil départemental de l'Aisne.
Rendez-vous à la salle Demoustier à Villers-Cotterêts.
Renseignements à l'École de musique intercommunale : 03 23 96 52 30

DIMANCHE 26 NOVEMBRE À PARTIR DE 13H30

Cross de la Forêt de Retz

Plusieurs départs de course prévus dans l'après-midi. Rendez-vous au parc du Grand Bosquet à Villers-Cotterêts. Manifestation sportive organisée par la Communauté de communes Retz-en-Valois avec le soutien logistique de l'ACVC de Villers-Cotterêts.
Renseignements à la Communauté de communes Retz-en-Valois : 06 80 91 78 77 et sur www.cc-retz-en-valois.fr

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2017 DE 10H À 12H

Une décoration de Noël au naturel

Sortie nature pour les enfants.
Rendez-vous au Bois-Bertrand à Fontenoy.
Tarif : 3,50 € par enfant.
Renseignements à l'Office de tourisme Retz-en-Valois : 03 23 96 55 10

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2017 À 20H

Les classiques du cinéma

Concert proposé par l'ADAMA (Association pour le développement des activités musicales dans l'Aisne), en partenariat avec la Communauté de communes Retz-en-Valois, la ville de Villers-Cotterêts, et le Conseil départemental de l'Aisne.
Rendez-vous à la salle Demoustier à Villers-Cotterêts.
Renseignements à l'École de musique intercommunale : 03 23 96 52 30